

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 55 (1963)
Heft: 12

Artikel: Comportement psychique des travailleurs migrants et leur adaptation au milieu social du pays d'accueil
Autor: Villa, J.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comportement psychique des travailleurs migrants et leur adaptation au milieu social du pays d'accueil

Par le docteur *J.-L. Villa*

Les raisons qui m'ont incité à aborder la question de l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère par l'étude des problèmes d'hygiène mentale des travailleurs étrangers en Suisse partent de considérations économiques, politiques, sociales et psychologiques propres à la structure du milieu helvétique. Il va sans dire que dans une perspective européenne ces considérations méritent d'être quelque peu modifiées, car on ne saurait assimiler la situation devant laquelle se trouve la Suisse, face aux problèmes de la main-d'œuvre étrangère, à ceux d'autres nations européennes (France et Allemagne, par exemple) qui n'ont pas à résoudre les questions souvent délicates qui se posent par contre toujours plus à la petite nation helvétique.

En août 1960, le total des travailleurs étrangers en Suisse atteignait le chiffre de 435 000 et de 650 000 en août 1962 (dans cette dernière évaluation sont compris en plus les étrangers établis en Suisse depuis plusieurs années et munis d'un permis d'établissement). Nous constatons ainsi que la main-d'œuvre étrangère représente environ le cinquième du potentiel helvétique. Ce taux diminue, il est vrai, pendant les mois d'hiver (20 à 15% en moyenne), mais de plus en plus cette différence entre les mois d'hiver et d'été tend à devenir de moins en moins significative. Or, il faut reconnaître que, en dépit d'une bonne réputation en matière de tourisme et d'une solide réputation de bon samaritain, la Suisse n'était pas préparée pour aborder des problèmes d'une telle envergure. En effet, cette minorité soulève des questions inattendues qui sont à la fois d'ordre psychologique et social et aussi d'ordre économique, politique et démographique.

Bien sûr, du fait de sa structure économique particulière, caractérisée par des industries à fort rendement et par un développement particulièrement marqué des institutions touristiques, la Suisse a fait appel dès la fin du siècle dernier à une main-d'œuvre de provenance étrangère. En 1910, le taux des travailleurs immigrés était de 16,6%, situation assez provisoire du reste; entre 1914 et 1945, du fait de la situation politique en Europe, l'afflux de travailleurs étrangers fut relativement modeste. A la fin de la dernière guerre, devant l'essor industriel et la pénurie de main-d'œuvre nationale, on n'hésitait pas à recruter en masse les travailleurs étrangers, tout en considérant cette nouvelle situation comme quelque chose de provisoire. On envisageait même la possibilité d'une crise économique semblable à celle qui suivit la première guerre mondiale et, dans cette perspective, les autorités suisses adoptèrent une politique d'immigration prudente et décidèrent, d'entente avec l'Italie, l'Allemagne et l'Au-

triche (qui ont toujours fourni la plupart de cette main-d'œuvre), de réserver l'octroi du permis d'établissement (qui autorise le libre choix de la profession et de l'employeur) aux étrangers travaillant en Suisse depuis plus de dix ans. Et l'on a enregistré effectivement en 1949 et au début de 1950 les premiers signes d'une accalmie, mais en juillet 1950 la guerre de Corée relançait la période de haute conjoncture qui dure aujourd'hui encore et dont l'intensité ne semble pas décroître depuis quelques années. De ce fait, la Confédération est devenue de plus en plus dépendante de la main-d'œuvre étrangère.

Les autorités helvétiques, du fait de cette situation, se trouvent placées devant une double responsabilité:

1. Une responsabilité vis-à-vis de la population suisse: Comment régler ce flux de main-d'œuvre étrangère sans que cela nuise au bien-être national?
2. Une responsabilité en face de cette masse de travailleurs étrangers: Les conditions de vie et de travail offertes à ces individus par le pays d'immigration sont-elles satisfaisantes?

Il s'agit en somme pour la Suisse de choisir entre une main-d'œuvre étrangère de plus en plus importante qui lui garantit le bien-être économique et le danger de se voir en quelque sorte fagocitée par cette minorité qui met sérieusement en danger le patrimoine spirituel et culturel national. Il est clair que si l'on accepte le principe de la coopération économique européenne il faut alors accepter une politique d'émigration plus libérale, à défaut de quoi les Suisses ne supporteront plus longtemps la concurrence que leur livrent les autres nations européennes. Or les besoins de main-d'œuvre ne font que croître d'année en année.

Poussés par cette double nécessité, d'une part, de garder précieusement la main-d'œuvre étrangère indispensable à l'économie helvétique et, d'autre part, préoccupés par cette invasion pacifique et par les conséquences que ce phénomène pourrait avoir sur la stabilité de l'esprit helvétique, les spécialistes estiment que la solution ne peut consister que dans l'assimilation des étrangers, c'est-à-dire dans un ensemble de dispositions qui leur permettent de s'intégrer aussi rapidement et aussi complètement que possible dans la communauté suisse, et pour ce faire, il faut: améliorer les contacts entre Suisses et étrangers, aplanir les obstacles créés par la rencontre de différentes cultures, de différents modes de vie, de langue et de religion différentes, éviter les incompréhensions.

1. Le point de vue des ouvriers étrangers

Un travail qui dure depuis quelque temps déjà et que je poursuis à la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne va me

permettre de vous apporter ici quelques observations et quelques remarques personnelles sur la personnalité de l'immigré envisagée sous une perspective essentiellement sociale et psychologique. Il s'agit de 700 Italiens des deux sexes, tous immigrés ou descendants d'immigrés, examinés dans notre service entre 1948 et 1958. Ce matériel d'observation est représentatif de la majorité du lot des travailleurs étrangers en Suisse (entre 1947 et 1957, on trouve, sur un total de 1 811 000 travailleurs, 1 212 000 Italiens [66%], contre 325 000 Allemands [18%], 196 000 Autrichiens [10,8%] et 76 000 Français [4,3%]).

Sur le plan psychologique

Un des aspects les plus frappants de la psychologie de l'immigré en général et de l'immigré italien en particulier nous a paru être le sentiment d'isolement, la crainte d'être exploité et le besoin qui en découle de faire partie intégrante d'un groupe de conationaux dès qu'on se trouve en pays étranger, sentiments d'autant plus marqués que l'individu est moins différencié. Or, les capacités d'adaptation de l'immigré italien ont toujours été étroitement liées aux conditions psychologiques, économiques, culturelles et sociales de la région de la péninsule dont il provient. Si le courant migratoire de la fin du siècle passé et du début de 1900 amena dans notre pays une majorité de septentrionaux doués de capacité de contact, d'esprit de pionniers et d'une bonne formation professionnelle et capables d'une adaptation rapide sur le plan économique et social, le courant actuel, surtout depuis la deuxième guerre, est constitué en grande majorité par des populations du sud de la péninsule, ayant vécu par conséquent dans des régions sous-développées. Les livres de Verga, de Lévi, de Vittorini, de Brancati, de Tomasi di Lampedusa, les films de Luchino Visconti et de l'école néo-réaliste nous renseignent un peu sur ce monde mal exploré de l'âme méridionale en montrant cet univers magique et primitif où les instincts sont à peine contenus par une tradition puissante, où l'individu ne peut subsister que dans la mesure où il appartient à un clan protecteur, où la religion n'est souvent qu'un rite magique, où l'honneur familial se défend à coups de couteau et où la crainte et la méfiance dominent en l'absence d'une véritable compréhension interhumaine. Attirés dans le courant de l'immigration par le chômage (actuellement, il est vrai, en forte diminution), ces sujets résistent à leurs sentiments d'insécurité dans la mesure où ils parviennent à reconstituer entre eux un groupe et à gagner de quoi envoyer une somme d'argent mensuelle à leur famille restée le plus souvent à la maison. Au moindre incident cependant (dissolution du groupe, maladie, accident de travail même bénin), l'on assiste à l'éclosion d'une angoisse entraînant des troubles de l'adaptation

qui rendent en général impossible la poursuite du travail en terre étrangère.

Le problème est différent pour les ouvriers des régions septentrionales, où les conditions économiques et sociales sont en général plus favorables que dans le Sud. Cependant, du fait de l'essor industriel en Italie, l'élite des ouvriers trouve des conditions de travail à peu près analogues aux nôtres, et c'est une sélection d'individus instables, professionnellement moins qualifiés et intellectuellement moins évolués, donc plus vulnérables, qui s'achemine vers notre pays. Cette vulnérabilité s'exprime selon notre expérience par l'apparition d'états dépressifs et anxieux au moindre ennui aussi bien d'ordre professionnel qu'affectif. L'un des faits les plus précoces et les plus frappants de cette désadaptation est l'hostilité qui se manifeste à l'égard de la cuisine indigène, et cela avec une très grande constance chez tous les Italiens. En cas de troubles de l'adaptation, en cas d'angoisse, cette tendance peut aller jusqu'au seuil de la grève de la faim. On peut voir là une réaction de défense contre l'angoisse qui pousse le patient à s'isoler progressivement du milieu étranger et à rechercher instinctivement des attaches plus profondes avec la mère patrie moyennant un processus de régression que l'on pourrait aussi qualifier de « retour à l'enfance ».

On pourra objecter qu'il s'agit tout de même toujours de malades, de sujets se trouvant dans un état dépressif; cela est exact, mais en dehors de notre matériel d'étude, une certaine connaissance de l'âme italienne qui me vient de mes propres origines et la confirmation de mes opinions par d'autres observateurs me persuadent qu'il existe un trait commun à la personnalité de chaque immigré transalpin: sentiments d'infériorité et nostalgie profonde de certaines habitudes de vie.

Qu'en est-il des autres émigrés d'autres nations? Notre expérience clinique dans ce domaine est très restreinte. Sous certains aspects, néanmoins, les Hongrois présentent, à côté de troubles de nature plus spécifiquement psychiatrique, un comportement parfois superposable à celui rencontré dans notre groupe de sujets italiens, surtout en ce qui concerne les réactions d'hostilité vis-à-vis du milieu environnant et une certaine tendance au victimisme. Les Espagnols, eux, tout méridionaux et latins qu'ils sont, présentent un comportement différent de leurs cousins italiens. Ils paraissent fiers, peu démonstratifs, peu enclins aux confidences et en même temps plus souples que les Transalpins dans leur tolérance à certaines habitudes helvétiques, notamment la cuisine. Je n'aurai rien à dire au sujet des quelques Grecs qui se trouvent chez nous, leur immigration étant trop récente, sinon que leur adaptation se fait très difficilement.

2. *Le point de vue des Suisses*

Il est question ici essentiellement du comportement de la population indigène, en l'occurrence suisse, de ses réactions et des mécanismes psychologiques qui sous-tendent sa conduite. Il est hors de doute que l'accueil réservé par le pays d'immigration aux travailleurs étrangers joue un rôle de tout premier plan. Nous avons le plus souvent une certaine tendance à croire que l'hospitalité consiste en une aide matérielle et nous négligeons souvent de prendre vraiment conscience des besoins affectifs de peuples souvent très éloignés de nos conceptions affectives et sociales. Je ne pense pas que le Suisse soit particulièrement xénophobe. Je pense simplement que son standard d'existence lui rend difficile la compréhension de certains problèmes psychologiques qui peuvent se poser à des êtres moins fortunés que lui. On a remarqué par exemple une aversion chez de nombreuses femmes suisses romandes en particulier à l'égard de la femme italienne jugée trop prolifique et trop charnelle. On prétend que si tous les ouvriers italiens amenaient en Suisse leur famille, les écoles seraient envahies par des petits Italiens... En fait, cette réaction de la part des femmes est dictée par des motivations plus profondes et peut-être plus inconscientes.

Quant à l'homme suisse, c'est le danger de concurrence dans le domaine affectif et surtout dans le domaine professionnel qui l'affecte. Les réactions d'intolérance aux étrangers se manifestent par l'utilisation dans le langage courant de surnoms parfois ironiques, parfois franchement agressifs: « badoula », « piaf », « castapiane », etc. Une source importante de réactions inamicales se trouve encore dans la différence de caractère. Le Suisse, bien que de moins en moins réservé, supporte mal les manifestations collectives bruyantes des Méridionaux. Dans son culte presque obsessionnel du silence, il condamne sévèrement les abus dans ce domaine, auxquels nos amis transalpins se livrent, surtout le soir, sur les places publiques de nos villes et villages. Plus déterminants encore sont les conflits et les jalousies qui naissent dans le domaine du travail et qui naîtront au fur et à mesure que la main-d'œuvre étrangère deviendra, comme il serait souhaitable, plus qualifiée. Citons enfin les difficultés soulevées par le comportement de certains étrangers dans le domaine affectif et sexuel.

3. *Les mesures sociales qu'il faut envisager pour tenter de résoudre le problème de l'hygiène mentale des travailleurs étrangers en vue d'une assimilation de la main-d'œuvre étrangère*

Conscients de toutes ces difficultés, ceux qui préconisent l'assimilation comme étant la solution idéale aux problèmes posés par l'état actuel de la main-d'œuvre étrangère en Suisse n'hésitent pas à proposer des mesures aptes à améliorer les conditions de vie de l'im-

migrant, tant dans le domaine économique que dans le domaine affectif et social. Assimiler signifie essentiellement créer des conditions de vie stables et satisfaisantes qui permettent aux ouvriers étrangers et à leur famille de trouver dans le pays d'accueil un climat affectif et social qui les incite à rester.

Voyons en quoi peuvent consister ces mesures:

1. Donner tout d'abord à l'étranger qui désire s'établir en pays étranger les mêmes droits qu'aux indigènes dans le domaine professionnel et social, et éventuellement même le droit d'être consulté dans les affaires concernant leur commune ou leur canton de domicile.
2. Assurer un contrôle strict des salaires, mais aussi des conditions de travail favorables. Danger de l'exploitation.
3. Assurer une égalité de protection sociale et de mesures de surveillance médicale (consentir à une diminution des prix d'hospitalisation là où n'existe pas d'assurance-maladie).
4. Alléger autant que faire se peut cette mesure barbare qui consiste à interdire la venue en Suisse des membres de la famille de l'ouvrier avant un délai de plusieurs années, facteur qui constitue une des causes principales de désadaptation. Une fois ce principe admis, il faudra encore songer à la réception de ces gens (formation d'équipes d'assistantes sociales).
5. Aborder d'une façon plus systématique que cela n'a été le cas jusqu'à présent le problème du logement.
Connexe au problème du logement est celui de la nourriture. (Les ouvriers étrangers qui n'ont pas leur famille ici préfèrent préparer eux-mêmes leurs repas et il faut donc mettre à leur disposition des locaux adéquats munis des services hygiéniques indispensables.)
6. Il faut aplanir les obstacles créés par les différences de langues en instituant des cours gratuits d'enseignement surtout pratique. Problème des écoles pour les enfants (mais obstacle à l'assimilation).
7. Initier les immigrants à notre façon de vivre, leur expliquer l'organisation de nos institutions fédérales et cantonales, promouvoir la publication de journaux qui permettent à chacun d'exprimer son point de vue en matière d'assimilation. (Les USA et le Canada ont institué depuis longtemps des cours civiques pour les nouveaux venus.)
8. Sur le plan de la vie communale, il serait souhaitable que les autorités de la commune prennent directement contact avec les nouveaux arrivés pour discuter des problèmes urgents qui

peuvent se poser. Il faut également envisager l'admission de l'étranger à des sociétés sportives et culturelles.

9. Sur le plan professionnel enfin: préparer le candidat à l'émigration déjà avant son départ du pays natal à connaître les conditions de vie, de travail, qu'il doit rencontrer chez nous, soigner la première impression du nouvel arrivant, instituer dans les usines des cours de perfectionnement technique, favoriser la participation des étrangers aux commissions internes de travail, organiser les loisirs.
10. Sur le plan religieux, le problème se pose également de fournir une assistance spirituelle conforme aux différentes croyances. Une des grandes difficultés soulevées, par exemple, par la récente vague d'immigration depuis la Grèce consista dans le nombre insuffisant de prêtres orthodoxes en Suisse.

Toutes ces mesures comportent en fait chacune de grandes difficultés de réalisation, difficultés inhérentes aux problèmes d'organisation et aussi à la collaboration de la part des étrangers. Malheureusement, certaines expériences entreprises jusqu'à présent en Suisse ont été assez décevantes. L'intérêt pour la culture est assez limité, même les loisirs organisés par des gens de bonne volonté sont boycottés par manque d'intérêt, plutôt que par désir conscient ou refus. Pour pousser les Italiens à apprendre l'allemand, on a été à Zurich jusqu'à rembourser leurs frais de cours s'ils arrivaient au bout de leur cycle de leçons. Mais cela n'a pas contribué à augmenter le nombre assez modeste des participants. Les bals attirent pas mal de monde, mais les associations religieuses qui, en général, assument l'organisation de ces loisirs sont dans ce domaine plutôt réticentes... Mais il importe surtout de souligner que, quels que soient les progrès réalisables dans le domaine du bien-être social de la main-d'œuvre étrangère, la vraie assimilation doit se faire à l'aide des contacts personnels dans la fabrique, dans la rue, la cage d'escalier de sa propre maison, partout où la vie de tous les jours met un individu en présence de l'autre. La vraie solution est dans la compréhension réciproque de ces problèmes personnels, souvent dans la gentillesse d'un geste, d'un regard, dans l'énonciation de la formule la plus simple et la plus banale de politesse.